

**ARRETE N° 2019-011 SDSU MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU  
CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU PAS-DE-CALAIS**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTERIM DE L'AGENCE RÉGIONALE  
DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2016-1024 du 26 juillet 2016 relatif aux territoires de démocratie sanitaire, aux zones des schémas régionaux de santé et aux conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté n° 2017-003 de la directrice générale de l'ARS en date du 16 janvier 2017 fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu les arrêtés n° 2017-008, n° 2017-022, n° 2017-029, n° 2017-044, n° 2018-014 et n° 2018-030 de la directrice générale de l'ARS respectivement du 27 janvier 2017, du 17 mars 2017, du 2 octobre 2017, du 18 octobre 2017, du 8 juin 2018 et du 5 novembre 2018 modifiant la composition nominative du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais ;

Vu la décision du directeur général par intérim de l'ARS Hauts-de-France du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant délégations de signature du directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 3 août 2016 susvisé ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** – L'arrêté n° 2017-003 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est modifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

**A l'article 2 : collège des représentants des professionnels et offreurs des services de santé (1°)**

- **au collège 1d2) représentant les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé :**

Gonzague THIERY, Membre titulaire, URPS Masseurs-Kinésithérapeutes, en remplacement de Lionel JOURDON.

- **au collège 1h) représentant de l'ordre des médecins :**

Par désignation de la Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM) Hauts-de-France :

Le docteur Judith OLLIVON est nommée membre titulaire, en remplacement du docteur Georges KAZUBEK.

Le docteur Georges KAZUBEK est nommé membre suppléant, en remplacement de Jean-Luc MAYEUR.

**A l'article 3 : collège des représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé (2°)**

- **au collège 2a) représentants des associations agréées :**

Robert WINDELS, UNAFAM, est nommé membre suppléant d'Annie WINDELS, en remplacement de Marie-Lucie VAAST.

**A l'article 4 : collège des collectivités territoriales ou de leurs groupements (3°)**

- **au collège 3d) représentants des communautés :**

Alain BAVAY est nommé membre titulaire.

**ARTICLE 2** – L'arrêté n° 2017-003 de la directrice générale de l'ARS modifié susvisé est rectifié comme suit pour la durée du mandat restant à courir :

Lire « Jean-Claude GRATTEPANCHE » en lieu et place de « Jean-Paul GRATTEPANCHE ».

Lire « Odette DURIEZ est nommée membre suppléant en remplacement de Florence WOZNY » en lieu et place de « Odette DURIEZ est nommée membre suppléant de Florence DHORMES ».

**ARTICLE 3** – La composition consolidée du conseil territorial de santé du Pas-de-Calais figure en annexe unique du présent arrêté.

**ARTICLE 4** - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**ARTICLE 5** - La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 2 mai 2019

Pour le directeur général par intérim et par délégation,  
La directrice de la stratégie et des territoires,



Laurence CADO

**CONSEIL TERRITORIAL DU PAS DE CALAIS**

**Tableau consolidé suite à l'arrêté modification de composition n° 2019-011 du 2/05/2019**

TITULAIRE	SUPPLEANTS
-----------	------------

**Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé**

**a) Représentants des établissements de santé**

**a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :**

1	Olivier DEVRIENDT - Directeur général Groupe AHNAC (FEHAP)	Benoît DOLLE - Directeur général Fondation HOPALE (FEHAP)
2	Olivier VERRIEZ - Président Groupe HPL (FHP)	Jean-Claude GRATTEPANACHE – Directeur du pôle Ramsay Artois et de l'Hôpital privé Arras les Bonnettes (FHP)
3	Christian BURGI - Directeur EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Edmond MACKOWIAK - Directeur CH de Lens (FHF)

**a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :**

4	Patrice BASTIAN - Président CME CH de Lens (FHF)	Rémy DUMONT - Président CME CH de Calais (FHF)
5	Frédéric LEFEBVRE - Président CME Clinique du Virval (FHP)	Alain DELZENNE - Président CME Clinique Médico-chirurgicale de Bruay la buissière (FHP)
6	Laurent LAUWERIER - Président de CME EPSM Val de Lys Artois (FHF)	Frédéric CHARLATE - Président CME Fondation Hopale (FEHAP)

**b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées**

7	Richard SPEHNER - Directeur EHPAD Fontaine de médecins à Cucq (SYNERPA)	Francis HENNEBELLE - Vice-Président ADMR du Pas-de-Calais (ADMR)
8	Christophe DUTELLE DE NEGREFEUILLE - Directeur pôle SESSD APF 62 (APF)	Olivier FABIANI - Directeur général PEP 62 (URIOPSS)
9	Bruno WIART - Directeur EHPAD les remparts à Lillers (FHF)	Christophe VANBESIEN - Directeur délégué CH Aire sur le lys (FHF)
10	Richard CZAJKOWSKI - Directeur Général groupement des APEI Arras et Montreuil / mer (NEXEM)	Bruno MASSE - Directeur général association d'action sanitaire et sociale de la région de Lille (URIOPSS)
11	Guillaume ALEXANDRE - Directeur général La Vie Active (NEXEM)	Dominique DEMORY - URIOPSS

**c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité**

13	Catherine DOUCHIN - CPIE Val d'authie	Thomas LAURENT – Association PREVART
13	Stéphane BARREZ - Association Habitat Insertion "le Phare" Béthune	Cédric CHAPELLE - SIEL BLEU
14	Dr Christelle DUBOCAGE - ANPAA	Serge JOURDAIN - Mutualité Française Hauts de France

**d) Représentants les professionnels de santé libéraux dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé**

**d1) médecins - URPS Médecins Libéraux**

15	Dr Franco GRACEFFA	Dr Alexis GODRON
16	Dr René-Claude DACQUIGNY	Dr José BRASSEUR
17	Dr Paul DENEUVILLE	<i>Siège vacant</i>

**d2) autres professionnels de santé**

18	Line HANNEBICQUE - URPS Infirmiers	Dr Eric BOTTELIN - URPS Biologistes
19	Gonzague THIERY - URPS Masseurs Kinésithérapeutes ( <i>nouveau</i> )	Sophie MARION - URPS Orthophonistes
20	Dr Jean-Marc LEBECQUE - URPS Pharmaciens	Dr Amin AHID - URPS Chirurgiens-dentistes

**e) internes en médecine**

21	Gillian NEGGIA	<i>Siège vacant</i>
----	----------------	---------------------

**f) modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale****f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé**

22	Dr Vincent HULIN - MSP Laventie	Dr Didier DELETTE - MSP Fruges
23	Laurence RENARD SCHILD - Centre de santé CARMILIERIS	Patricia RIBAUCCOURT - Centre de santé CARMILIERIS
24	Valérie PETIT - Réseau de santé Gériatrique Ternois Arrageois (GR2S)	Laetitia BRIDOUX - Réseau de santé Gériatrique Ternois Arrageois (GR2S)

**f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires**

	<i>Siège vacant</i>	<i>Siège vacant</i>
--	---------------------	---------------------

**f3) des communautés psychiatriques de territoire**

26	Dr Marc BETREMIEUX – Médecin chef de pôle psychiatrie – Centre Hospitalier d'Hénin-Beaumont	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

**g) établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile**

27	Philippe HERMANT - Directeur général Santé Services de la région de Lens (FNEHAD)	Pierre HAGNERE - Directeur adjoint service HAD - Santély (FNEHAD)
----	---	---

**1h) ordre des médecins**

28	Judith OLLIVON – Conseiller - conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France ( <i>nouveau</i> )	Dr Georges KAZUBEK - Vice-président du conseil régional de l'ordre des médecins (CROM) Hauts-de-France ( <i>nouveau</i> )
----	--	---

**Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé :****a) Représentants des associations agréées**

29	Monique FAURE - AEMTC Nord-Pas-de-Calais	Valérie SELLIER - AEMTC - Nord-Pas-de-Calais
30	Marie-Catherine MOTTE - Fédération française des diabétiques des Hauts de France	Gérard ABRAHAM – Alliance du cœur

31	Jean-Maurice ALBAUT - APF	Francis THOMAS - Générations Mouvement Pas-de-Calais
32	Lily BOILLET - Planning familial 62	Loïse JAWORSKI - Planning familial 62
33	Annie WINDELS - UNAFAM	Robert WINDELS – UNAFAM (nouveau)
34	Bernard ANNOTA - Autisme France	Odile ANNOTA - Autisme France

#### **b) Représentants des associations de PH ou de retraités et PA**

35	Arlette NARCISSE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Marie-Blanche CAILLIEZ - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
36	Georges BOUCHART - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA	Gérard WACQUET - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PA
37	Brigitte DORE - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Christian BRELINSKI - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH
38	Chantal ROUSSEL-HOEL - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH	Daniel JACOBUS - Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Pas de Calais - PH

### **Collège 3 : Représentant les collectivités territoriales ou leurs groupements**

#### **a) Représentant du Conseil régional**

39	Véronique DUMONT-DESEIGNE - Conseillère Régionale Hauts-de-France	<i>Siège vacant</i>
----	---	---------------------

#### **b) Représentant du Conseil départemental**

40	Maryse CAUWET - Conseillère départementale du Pas-de-Calais	Odette DURIEZ - Conseillère départementale du Pas-de-Calais
----	---	---

#### **c) Représentant des services départementaux de PMI**

41	Karine LIGIER - Médecin Chef du service départemental de la protection maternelle et infantile - Conseil départemental du Pas-de-Calais	Fabienne DHORMES - Chef de Mission Prévention Petite Enfance - Conseil départemental du Pas-de-Calais
----	---	---

#### **d) Représentant des communautés**

42	Marie LEFEBVRE - Vice-Présidente en charge des affaires sociales et sanitaires - Communauté d'Agglomération du pays de Saint Omer (CAPSO)	Sylvie ROLAND - Conseillère Déléguée - Communauté d'Agglomération du pays de Saint Omer (CAPSO)
43	Alain BAVAY - Vice-Président de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin (CALL) (nouveau)	<i>Siège vacant</i>

#### **e) Représentant des communes**

44	Christian BALY - Maire de St Martin les Boulogne	Françoise ROSSIGNOL - Maire de Dainville Vice-Présidente de la CUA
45	Hervé DEROUBAIX - Maire de Robecq	Charles BAREGE - Maire de Montreuil sur Mer

### **Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**

#### **a) Représentants de l'Etat dans le ou les départements du ressort du conseil**

46	Marc DEL GRANDE - Préfecture du Pas-de-Calais	Nathalie CHOMETTE - Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Pas-de-Calais 62
----	---	--

**b) Représentants des organismes de sécurité sociale situés dans le ressort du Conseil**

47	Dominique MORTREUX - Présidente du conseil - CPAM Côte d'Opale	Didier SILVAIN - Président du conseil - CPAM d'Artois
48	Catherine SAUVAGE - Membre du conseil d'administration - MSA Nord Pas de Calais	<i>Siège vacant</i>

**Collège 5 : Personnalités qualifiées**

49	André CARDON - Mutualité Française Hauts de France	<i>Pas de suppléance</i>
50	Catherine BERTRAM - Mission Bassin Minier Nord Pas de Calais	<i>Pas de suppléance</i>